



## **FICHE TECHNIQUE PIN SYLVESTRE**



### **DOMAINES D'UTILISATIONS :**

- Menuiseries
- Terrasses extérieures et bois de construction

### **DIMENSIONS BOIS DE TERRASSES**

Epaisseur : 27 mm.  
Largeur : 145 mm  
Longueurs : 3000 - 5400 mm  
Finition : Autoclave  
Profil : S4S E4E

### **CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DE L'ESSENCE**

Nom scientifique : Pinus sylvestris  
Nom Commun : Pin Sylvestre  
Famille : Pinaceae  
  
Couleur : Brun

Aubier :	Bien distinct
Brillance :	Moyenne
Fil :	Droit
Grain Texture :	Moyen
Durabilité :	Durable

### **Propriétés physiques :**

Densité apparente à 12% d'humidité :	550 Kg/m <sup>3</sup>
Contraction radiale (CR) :	5.2%
Contraction tangentielle (CT) :	8.3%
Ratio (CT/CR) :	1.6

### **Stabilité Dimensionnelle :**

- Coefficient de retrait volumique : 0,45 %, moyennement stable.
- Dureté (Monnin) à 12% d'humidité : 2.6

### **DURABILITE NATURELLE :**

<b>Champignons :</b>	Classe 3-4 moyennement à faiblement durable
<b>Imprégnabilité :</b>	Classe 3-4 bois peu ou non imprégnable
<b>Termites :</b>	Classe S sensible
<b>Classe d'emploi :</b>	Classe 3-4 hors contact du sol à l'extérieur (avec traitement autoclave)

### **Nécessité d'un traitement de préservation :**

Ce bois ne nécessite pas de traitement de préservation contre les attaques d'insectes de bois sec. Néanmoins en cas d'humidification temporaire il nécessite un traitement de préservation adapté. L'utilisation du Pin Sylvestre n'est pas recommandée pour une humidification permanente.

### **SINGULARITES D'ASPECT :**

Le Pin Sylvestre est un bois possédant une grande esthétique et des caractéristiques visuelles qui le rendent unique.

Toutefois comme tous bois, c'est un matériau hétérogène par nature qui comprend un certain nombre de singularités apparaissant au cours de son vieillissement. La présence de ces singularités sur une pièce de bois ne signifie pas qu'elle est ou qu'elle devient inapte à l'usage prévu.

Les singularités d'aspect les plus fréquentes sont les suivantes :

- Nœuds sains et adhérents sur la face visible
- Galeries d'insectes de type piqueur ou « mulotage » sur face visible ou en rives ( à condition qu'elles n'altèrent pas la solidité des lames concernées)
- Gerces, fentes peu profondes sur face visible, et fentes non traversantes en bout de lames.

***NB : Ces particularités sont par ailleurs admises au DTU au chapitre relatif aux bois en général.***

### **SECHAGE :**

Vitesse de séchage : rapide à normale  
Risque de quelconques déformations : peu élevé  
Risque de cémentation : non  
Risque de gerces : peu élevé  
Risque de collapse : non

### **CONSEIL DE POSE :**

Pour fixer les lames, il est indispensable **de pré- percer lames et lambourdes avant vissage.**

Ceci vous permettra de réaliser un vissage perpendiculaire esthétique et facilitera l'alignement parfait des vis.

De plus dans le cas de bois exotiques, dont la dureté est très importante, les éléments de fixation ont tendance à se casser lors de leur mise en œuvre si aucun avant-trou n'est réalisé.

**Conseil** : Pensez à adapter une petite fraise sur la mèche servant à percer les lames afin de réaliser une petite chapelle permettant d'insérer la tête de la vis dans le bois. L'utilisation de **Mèches au Carbone** est fortement conseillée afin de percer le bois dans de bonnes conditions.

### **Ecartement entre vos lames :**

Entre les périodes sèches, et les périodes humides les bois sont sujets à retraits et gonflements. En tenant compte de cet aspect, le positionnement des lames entre elles à tout moment de la vie de l'ouvrage doit obéir à la règle suivante :

L'écartement ne peut jamais être inférieur à 3 mm ou supérieur à 12 mm sur des largeurs standard pouvant aller jusqu'à 150 mm environ.

Bien entendu la largeur de la lame, et l'essence de bois en fonction de son coefficient de retrait volumique conditionne l'écartement entre lames.

Sur des périodes ponctuelles de fortes pluies ou sécheresse, allant au-delà des valeurs normales saisonnières la plage d'écartement acceptée est comprise entre 1 et 14 mm.

### **Joint de Dilatation :**

Toujours prévoir un joint de dilatation d'au moins 3 centimètres à proximité des obstacles, des murs, des piliers, etc. entourant votre terrasse

### **Ventilation des lames :**

Afin d'éviter la formation d'un point de rosée, au dos de vos lames de terrasses, dû à une rétention d'eau importante au niveau du support recevant celles-ci, il est nécessaire de respecter impérativement les points suivants :

- Donner à votre support une pente d'environ 5 mm par mètre qui facilitera l'évacuation de l'eau
- Prévoir une ventilation suffisante de l'ouvrage en sous face permettant un séchage rapide du support.
- Eviter toute possible stagnation d'eau.
- Eviter d'enfermer l'ouvrage sur les côtés par un apport de terre ou de tout autre matériau empêchant la circulation de l'air.
- Il est de même important de désolidariser la structure du support avec de petites cales plastique de 3mm à 10 mm afin de permettre un parfait écoulement des eaux.

En respectant ces simples consignes vous éviterez.

- Un tuilage excessif des lames dû au point de rosée en sous face.
- Un fendillement des lames, l'apparition de gerces et la déformation de celles-ci.
- La formation de moisissure et champignons de toutes sortes en sous face pouvant entraîner un phénomène de pourriture cubique ou autre.

### **Entretien de votre Terrasse Bois en Pin Sylvestre :**

Contrairement à tout ce que vous avez pu entendre, il n'existe aucun produit quel qu'il soit sans entretien.

De la même façon que vous entretenez une terrasse en pierre, en céramique, ou en matériau composite, deux fois par an, vous devez prendre soin de votre terrasse en bois.

En effet la pollution ambiante qui salit les supports, les agressions permanentes du climat, les effets d'usure mécanique dus aux passages fréquents... etc, peuvent être contenus en suivant les conseils suivants :

Une fois la pose réalisée, procédez à un nettoyage avec un linge humide de votre terrasse afin d'enlever toutes les salissures de surface.

Appliquez un saturateur ou une huile pour bois dont la finalité est de réguler l'humidité relative du bois, de le protéger contre l'action décolorante des ultraviolets, d'éviter les phénomènes importants de retraits entraînant le fendillement du bois ou le gonflement excessif suite à de fortes pluies. Cette application a généralement pour but de se préserver de toute déformation importante entraînant une gêne visuelle.

Cette opération sera à réaliser une à deux fois par an selon la rigueur du climat, ainsi, vous maintiendrez votre bois hydraté avec une humidité relative comprise entre 12 et 18%, et votre terrasse vous apportera toute satisfaction.

Dans le cas de fortes chaleurs pensez à arroser votre terrasse, matériau vivant, tel que vous le faites pour votre jardin. Vous éviterez ainsi les fentes et les retraits importants du bois en hydratant celui-ci.

Bien entendu pour **les Amoureux Inconditionnels du Bois**, il est possible de laisser « griser » votre terrasses, toutefois vous devez savoir qu'un certain nombre de singularités d'aspects visuels (parfois importants) apparaîtrons dans le temps :

- Bois fendus, bois légèrement déformés, alignement des lames perturbé, lames qui se relèvent, bois cintrés.

**Ceci est un choix personnel pour lequel la responsabilité de notre entreprise ne saurait être engagée.**